

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 213 SEPTEMBRE 2009

H U M E U R D E B L É

L'AGRICULTURE SOUS PENSÉE URBAINE ?

C'est dès la moisson achevée qu'un agriculteur raisonne son assolement (choix de ses cultures pour la récolte suivante) et qu'il prépare les achats des produits qui lui sont nécessaires (semences, engrais, produits phytosanitaires). C'est dès le mois d'août en particulier que se sème le colza. C'est il y a peu, pourtant, que l'administration a mis une patte finale à des mesures qui interfèrent sur les assolements et dont les principes avaient été arrêtés à la fin de l'hiver dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC et dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement.

Aux champs, ce décalage n'est pas simple à vivre. Que des inflexions dans le choix des cultures puissent être recherchées par la voie réglementaire pour répondre à des préoccupations écolo-

giques ou autres, les exploitants l'acceptent. Mais attention, le traitement de ces préoccupations ne doit pas éluder les contraintes qu'imposent aux agriculteurs les réalités de la nature. De la même manière, il est inconcevable que des exploitants qui comptaient réaffecter à la production de grains des surfaces temporairement cultivées en plantes fourragères s'en voient soudainement quasiment empêchés quand ils ne sont aucunement éleveurs.

Gare à un politique agricole qui s'inspirerait de moins en moins de la nécessité de la production, qui méconnaîtrait de plus en plus les actes et le métier qui vont avec. L'agriculture sous pensée urbaine, ça ne peut pas marcher.

POLITIQUE AGRICOLE

LA COMPÉTITIVITÉ, VALEUR À NE PAS OUBLIER

En ces temps de mutation de la politique agricole, l'AGPB a entrepris de comparer l'évolution depuis 1989 de la compétitivité des exploitations françaises, allemandes et anglaises spécialisées en céréales et oléo-protéagineux. Cet exercice concerne les exploitations professionnelles du Réseau d'information comptable agricole européen dont le potentiel de valeur ajoutée correspond à plus de 150 hectares de céréales.

Les premiers résultats font apparaître une stagnation tendancielle des rendements en blé en France sur l'ensemble de la période, tandis qu'ils croissent chez nos voisins. Il en va de même pour la surface par actif, pour laquelle la Grande-Bretagne nous a dépassés depuis 8 ans et l'Allemagne depuis 6 ans. De la combinaison de ces deux ratios, il résulte que la productivité physique du travail (quintaux par actif à temps complet) plafonne en France alors qu'elle progresse chez les allemands et les anglais.

Cette situation ne défie pas seulement les producteurs français, mais également nos Pouvoirs publics. Elle soulève à nouveau la question de l'adéquation de la politique qu'ils mènent en matière de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires et d'irrigation pour concilier les impératifs de « produire plus et produire mieux ». Une politique beaucoup plus contraignante que raisonnée.

ENVIRONNEMENT

CHAMPAGNE: MISE EN ŒUVRE D'UN PILOTE DE «TRAME VERTE ET BLEUE» SUR 400 KM²

Dans la Marne, le 7 juillet 2009 a vu le lancement de la mise en œuvre du projet Symbiose, un projet de trame verte et bleue qui concerne 400km² regroupant 35 communes au nord-est de la montagne de Reims. Il s'agit de réaliser des aménagements agricoles et non agricoles simples et reproductibles pour créer et préserver des corridors écologiques reliant différents réservoirs de biodiversité épars, tout en assurant une compatibilité avec une

production agricole rentable et de qualité. Ces corridors reposeront sur l'aménagement ou la préservation de lisières forestières, de bordures de chemins et routes, sur la présence de jardins, sur la création de haies et bosquets, sur l'implantation de jachères apicoles, sur des choix de cultures, sur des calendriers de travaux agricoles etc.

La profession agricole marnaise (syndicats d'agriculteurs, coopératives) a participé avec de nombreux autres acteurs (notamment Conseil régional de Champagne-Ardenne, Conseil général de la Marne, communes, organisations écologistes, Réseau biodiversité pour les abeilles, Muséum d'histoire naturelle...) à l'étude de ce projet qui a valeur de pilote pour d'autres territoires en France.

DÉCHETS D'AGROFOURNITURE EN FRANCE : DE NOUVELLES AVANCÉES IMPORTANTES

Créée par la filière française des engrais en 2007, la SOVEEA -Société pour la valorisation des emballages d'engrais et d'amendements- a publié en juillet dernier ses résultats pour 2008, sa première année d'exercice : elle a contribué à la collecte et au recyclage de 30% des emballages de fertilisants mis sur le marché l'année dernière, un taux conforme à son plan de progression vers la réalisation d'un objectif de 50% en 2010.

La SOVEEA est financée par les producteurs et conditionneurs d'engrais à hauteur de 0,35 € par tonne d'engrais solide et de 0,025 € par tonne d'engrais liquide. L'éco-contribution ainsi collectée lui sert notamment à rémunérer ADIVALOR, la structure opérationnelle de la filière de collecte et de traitement des déchets de l'agrofourniture en France.

ADIVALOR, qui a été créée en 2001 par les filières agricoles, n'œuvrait jusque là qu'à la récupération des emballages vides de produits phytosanitaires et de ces produits devenus inutilisables. A cette extension de ses activités dans les emballages de fertilisants s'en ajoute actuellement une autre encore, dans le domaine de la collecte et du recyclage de films agricoles plastiques usagés (films d'ensilage, de paillage, de serre et d'enrubannage). D'après des estimations conjointes d'ADIVALOR et du Comité des plastiques en agriculture (CPA), ce sont 21 000 tonnes de films qui devraient être récupérées en 2009.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

ENVISAGEABLE, LE TOUT BIO? PUBLICATION D'UNE NOUVELLE ÉTUDE

En mai 2007, lors d'une Conférence internationale tenue à Rome sous l'égide de la FAO, des travaux de chercheurs extérieurs à cette dernière avaient été présentés qui concluaient à une capacité de l'agriculture biologique à nourrir à elle seule la planète. A l'instigation de diverses organisations, ce point de vue avait largement été attribué en France à la FAO elle-même. Son Directeur général, Monsieur DIOUF, avait démenti. Tout en louant l'agriculture biologique, il avait déclaré que son potentiel était insuffisant pour nourrir le monde et qu'un recours judicieux aux intrants chimiques était nécessaire.

Deux ans après, deux spécialistes britanniques, l'un du Department of Soil Science du Rothamsted Resarch de Harpenden, l'autre de l'Institute of Molecular Plant Science de l'Université d'Edimbourg, viennent de remettre en cause les résultats des travaux présentés à Rome en mai 2007. Dans une étude qu'ils leur ont consacrée, ils affirment en particulier qu'il y a eu dans ces travaux surestimation des rendements en blé de l'agriculture biologique. D'une part, indiquent-ils, de nombreuses références de rendement défavorables n'ont pas été prises en compte en ce qui concerne les références antérieures de rendement de l'agriculture biologique utilisées pour ces travaux. D'autre part, ils expliquent qu'il n'a été tenu compte que de la substitution de fumier ou d'engrais vert aux engrais chimiques dans l'approche des rendements, pas de la prohibition de l'utilisation de pesticides de synthèse par les règles de l'agriculture biologique.

FILIÈRES

LES BIOPLASTIQUES VONT ÊTRE ENSEIGNÉS À L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS

Mines Paris Tech, l'école des Mines de Paris, a annoncé le 18 juin dernier qu'avec l'appui d'Arkema, de Schneider Electric, de PSA Peugeot Citroën, de Nestlé et de l'Oréal, elle créait une chaire consacrée aux bioplastiques.

Dans le cadre d'un « Mastère spécialisé bioplastiques », cette chaire dispensera un enseignement unique en Europe, destiné à former en un an des ingénieurs de haut niveau capables de saisir tous les enjeux scientifiques, techniques et sociétaux liés au développement des polymères issus de la biomasse. La nouvelle chaire comportera par ailleurs un volet de recherche fondamentale sur ces mêmes polymères. Divers points importants les concernant restent en effet à étudier : l'influence des modes d'extraction et de préparation des bioplastiques sur la mise en forme et les propriétés finales des matériaux ; la stabilité et la pérennité du matériau ; enfin, la création de nouveaux polymères pour de nouvelles applications. Les cinq firmes partenaires de Mines Paris Tech souhaitent que la fabrication de bioplastiques repose le plus possible sur des ressources végétales non alimentaires, comme la paille.

FRANCE : UN PROGRÈS POUR LE TRANSPORT ROUTIER DES GRAINS

Le Gouvernement français a partiellement donné satisfaction aux entreprises de stockage et de commercialisation des grains (coopératives, négociants) en augmentant début août le nombre de cas où les camions peuvent atteindre un poids maximal en charge de 44 tonnes au lieu de 40. Jusqu'alors, seuls étaient concernés les poids lourds transportant des betteraves ou circulant dans l'hinterland des ports maritimes pour le transport des marchandises à embarquer ou débarquées. Désormais, la

dérogation vaut également pour les poids lourds qui circulent dans un rayon de 100 km autour d'un port intérieur ou d'un autre site fluvial aménagé pour le chargement ou le déchargement.

Pour les entreprises de stockage et de commercialisation des grains, qui militent pour une généralisation du poids maximal en charge à 44 tonnes, c'est une victoire d'étape (qui aurait été plus significative si les zones d'attraction des sites de chargement ferroviaire des grains avaient été prises en compte elles aussi). Ces entreprises ont calculé que le passage à 44 tonnes faisait baisser de 11 à 13% le coût de la logistique par tonne de grains transportée. Généralisé, il permettrait une réduction de 15% du trafic des camions de grains (2000 camions par jour), ce qui entraînerait annuellement l'économie de 34 000 t d'équivalent pétrole, ainsi qu'une réduction des émissions de CO₂ de 107 000 t.

INFOCHIFFRES

RECORD DE VENTES DE BLÉ FRANÇAIS EN GRAINS SUR LE MARCHÉ MONDIAL

La France aura exporté un tonnage record de blé tendre en grains sur le marché mondial (marché hors UE) durant la campagne 2008/09 (1/7/08-30/6/09) : 9,75 millions de tonnes, soit 26% de sa production. Il faut remonter à 1988/89 pour retrouver un volume analogue : 9,65 Mt. Les principaux pays destinataires de ces exportations ont acheté 8,5 des 9,75 Mt. Ce sont pour la plupart des pays déjà bien connus des exportateurs de blé français –pays du Maghreb, Égypte, Yémen, Lybie, divers pays d'Afrique Noire- mais aussi l'Iran (320 000 t), la Syrie (120 000 t) et le Nigéria (100 000 t), clients moins habituels.

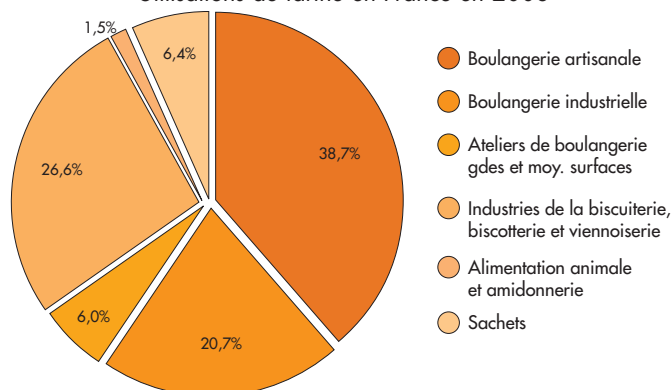
Si l'on tient compte des exportations de farine, qui ont régressé depuis plusieurs années, le total des exportations françaises en blé-équivalent grain est le 4ème meilleur depuis 1988/89.

L'INDUSTRIE ET LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA FARINE EN 2008

1451 moulins ont écrasé 5,74 millions de tonnes de blé en 2008 en France. 49 d'entre eux, propriété de grandes entreprises nationales ont réalisé 55,29% de ces écrasements. A l'autre extrême, 294 moulins, très liés au réseau des 33 000 boulangeries artisanales ont traité 6,4 % du blé utilisé.

Sur des disponibilités de 4,845 Mt de farine (4,41 Mt produites + 0,3 Mt importées et 0,135 Mt de stock de report), 4,01 Mt ont été consommées sur le marché national (graphique ci-dessous) et 687 500 t ont été exportées.

Utilisations de farine en France en 2008



Source : FranceAgriMer

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.